Trente-sixième Année. — N° 18. Samedi, 5 Mars 1921 Bureaux: Rue de la Serre, 58

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisses 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Y a-t-il un terrain d'entente entre la France et la Suisse au point de vue horloger?

Nous recevons de notre distingué collaborateur, M. Léopold Reverchon, de Sèvres, l'article intéressant suivant :

I

Les chiffres fournis récemment et à diverses reprises par la *Fédération Horlogère* sur l'activité de l'industrie horlogère allemande donnent de l'actualité à la question posée en tête de ces lignes.

l'Allemagne se soustrait à l'importation suisse. C'est un fait. Elle exporte de plus en plus des produits d'une industrie surchauffée. C'est un autre fait. Elle produisait des pendules et des horloges, elle se met à la montre : c'est un troisième fait.

La conclusion, c'est que *l'Allemagne devient dangereuse pour la Suisse, alors qu'elle l'était dès avant la guerre pour la France.*

Contre cet ennemi commun, la France et la Suisse peuvent-elles trouver une ligne de défense commune? La question ne laisse pas d'être assez délicate. L'est-elle plus cependant que celles sur lesquelles pâlissent depuis deux ans les diplomates alliés essayant de faire concorder des points de vue parfois diamètralement opposés? Sans avoir la prétention de la trancher d'un trait de plume, je voudrais au moins l'examiner et la serrer d'un peu près. Cela me semble d'autant plus intéressant que, derrière le problème économique de la fabrication et de l'exportation horlogère, il en apparaît dans le lointain — un lointain plus ou moins rapproché! — un autre, bien plus grave parce qu'ethnique.

Si l'Allemagne réaspire à la domination commerciale du monde, ses pangermanistes poursuivent parallèlement la domination matérielle, effective de toutes les parties de l'Europe pouvant se rattacher d'une manière ou de l'autre, à la race germanique. Or, quel est actuellement le principal signe extérieur de la race, sinon le langage? La doctrine pangermaniste place exactement sur le même pied, à ce point de vue, l'Alsace et la partie de la Suisse qu'on nomme alémanique, par un euphémisme enfantin et naïf.

C'est là une conséquence du *principe dit des nationalités,* principe au nom duquel Napoléon III permit il y a quelque soixante ans, la consolidation de la Prusse pangermaine.

Cette allusion légère, mais nécessaire, faite à la question politique, rentrons dans le domaine de l'économie industrielle.

* * *

La Suisse fabrique des montres. La France fabrique des montres et des pendules. La France est pour ses propres produits un marché important. La Suisse pas. Par la force des choses, celle-ci travaille essentiellement pour le dehors. Pour vivre, il faut que l'industrie horlogère suisse exporte, et abondamment. C'est pour cela qu'elle est à l'affût de tous les progrès et fait de constants et heureux efforts en vue de maintenir sa réputation mondiale. Sa situation, loin de tout débouché maritime, constitue pour elle un véritable aiguillon.

En France, la fabrique d'horlogerie peut vivre en se contentant de fournir de montres et de pendules les Français, dix fois plus nombreux que les Suisses. Mais, si cette fourniture lui assure l'existence, elle ne peut pas lui permettre de se développer. En réalité, si la fabrique de montres française se contente du marché intérieur, elle est presque fatalement condamnée à vivoter ou à végéter. Pour vivre véritablement, largement, intensément, il faut le grand air du commerce international, qui oblige à l'effort incessant vers le mieux, à l'amélioration des conditions de production, qui permet d'augmenter la qualité des produits sans en augmenter sensiblement le prix.

Pour exporter comme la Suisse, il importe de ne pas voir ses débouchés obstrués par des droits de douane ultra protecteurs ou prohibitifs. Pour travailler à l'intérieur, les droits de ce genre sont, au moins en apparence, des adjuvants précieux. Ils donnent aux fabricants la sécurité, mais aussi la tentation de s'endormir derrière la porte bien close. A quoi bon se donner du mal pour faire mieux, si l'on est assuré de vendre ce qui est moins bien.

Le raisonnement est simple. Il se fait quotidiennement Il est malheureusement spécieux. Car, pour avoir toute sa vertu, il faudrait admettre que le pays dans lequel on travaille, et pour lequel on travaille, n'a besoin de rien demander au dehors, et que toutes ses industries vivent dans les mêmes conditions, fournissant seulement les nationaux.

Dès qu'un pays a besoin de matières premières prises à l'étranger, et possède des industries qui exportent, il n'est plus absolument maître de ses portes douanières. S'il les ferme trop, il s'expose à des représailles dont l'effet ne manquera pas de se faire sentir lourdement sur ses industries propres, la fortune générale du pays et même les finances publiques. Un pays riche et dont le commerce extérieur est prospère, paye bien plus facilement ses contributions qu'un pays qui végète.

* * *

Quels sont au point de vue horloger, les *surfaces de friction* entre la France et la Suisse?

La Suisse désire naturellement faire des affaires avec la France, lui vendre des montres, comme elle désire en vendre en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, qui en produisent comme elle. Avant la guerre, l'Allemagne et l'Angleterre étaient ses principaux clients. L'Allemagne est en train d'essayer de filer par la tangente. Mais elle a été remplacée par les Etats-Unis dont les usines, occupées longtemps aux préparations de guerre, ne paraissent pas encore avoir repris leur activité. L'Angleterre est toujours un acheteur important; mais on sait que l'Angleterre est un pays fort commerçant, et une bonne partie de ses achats est certainement réexportée.

Quelle est la situation exacte de la France?

La France, avant la guerre, importait une assez faible quantité de produits de la fabrique suisse. Depuis, elle en importe un peu plus. C'est pour la même raison que les Etats-Unis. Mais, aux Etats-Unis, les acheteurs n'ont pas de surcharge de change.

Il y a *concurrence directe sur le marché français entre la montre suisse et la montre française.* Il semble que cette concurrence peut être atténuée par une protection convenablement dosée accordée aux produits nationaux. Il semblerait d'ailleurs que le mauvais change français constitue à lui seul une barrière automatique à l'entrée de trop abondants produits d'outre Jura.

On estimait, il y a six mois que la vie avait augmenté — au point de vue alimentaire — de 137 pour 100 en Suisse et de 269 pour 100 en France. Soit en chiffres ronds, deux fois plus chez nous qu'en Suisse. En supposant le franc français équivalent à une demi-franc suisse, cela se traduirait par la relation suivante:

Vie suisse: $237 \times 1 = 237$ francs suisses.

Vie française: $369 \times 0.50 = 184.50$ francs suisses.

D'où nous tirons: *l'écart entre la cherté de la vie française et de la vie suisse serait de 52 fr. 50 suisses ou 105 fr. français.* Cet écart est appréciable et permet à la fabrication française de revenir sensiblement plus cher que la fabrication suisse.

A la vérité, c'est un avantage dont nous nous passerions volontiers en France; mais c'est tout de même un avantage commercial pour la fabrication.

A côté de la concurrence restreinte et directe sur le marché français, la montre française en rencontre une autre sur les marchés étrangers. Cette dernière est fort active. Sur le marché du monde la montre suisse bénéficie d'une situation de fait, d'une avance de 25 ans, que nous ne pouvons guère en France essayer de réduire.

Mais, par contre, *la pendule française se trouve directement et à peu près uniquement en concurrence avec la pendule allemande,* la production suisse en pendules étant à peu près nulle, comparée à sa production en montres. De ce côté donc aucune friction. C'est ici que, à mon avis, il pourrait se trouver le joint d'un accord, le terrain propice à une entente.

* * *

La situation respective de la France et de la Suisse se résume ainsi. *Un adversaire commun: l'Allemagne. Pas de concurrence, c'est-à-dire communauté d'intérêts à l'étranger*

pour la pendule. Concurrence restreinte pour la montre tant sur le marché français que sur les marchés étrangers. Comment tirer parti de cette situation au mieux des intérêts des deux parties?

Un fait bien établi va nous montrer que l'accord envisagé et cherché peut présenter pour nous, Français, un intérêt particulier. C'est celui de l'établissement en France d'usines fondées par des firmes suisses. Il est certain que rien n'empêcherait des fabriques suisses de fonder en France des filiales pour y produire directement, chez nous, et avec une main-d'œuvre à peu près exclusivement française, des montres, comme on y produit déjà des réveils. Des filiales de ce genre (1) auraient tout ce qu'il faut pour supprimer, au besoin en les absorbant, les fabriques purement françaises, dont l'envergure est faible en comparaison de celles des grandes usines suisses, occupant des milliers d'ouvriers et travaillant avec un machinisme du dernier cri.

Il y a là un danger qui n'est pas imaginaire.

Il est même augmenté par le fait que la fabrication française est encore tributaire de la Suisse pour des articles importants comme les spiraux ou les balanciers compensateurs. Il semble difficile de l'écarter par des prohibitions. En effet, empêcher d'établir en France des usines avec des capitaux suisses, aurait un peu l'air d'empêcher un certain nombre de travailleurs français de gagner leur vie. Le seul moyen efficace de prévenir cette éventualité, dans le cas où les fabriques suisses se résoudraient à la réaliser, serait évidemment d'opposer à ces capitaux étrangers des capitaux français équivalents. En l'état actuel des choses, il ne parait guère probable que les capitaux français se décident à cet effort.

C'est alors que se présente à l'esprit l'idée d'un *accord international* dont les bases seraient discutées non pas par des diplomates ou des hommes politiques, mais par des industriels, des commerçants appartenant au monde de l'horlogerie. Pour une semblable discussion, il serait tout indiqué que la France fût représentée par une Chambre de l'horlogerie française, de constitution analogue à celle de la Chambre suisse de l'horlogerie.

(1) Il en existe déjà, je crois.

Après la Conférence de Paris

La taxe sur l'exportation allemande.

H. J. B. L'intéressant article sur la concurrence allemande que publiait la *Fédération Horlogère* du 16 février nous suggère quelques considérations que nous sommes heureux de soumettre aux lecteurs de ce journal:

En effet, la concurrence allemande devient de plus en plus dangereuse. Tous les continents, à l'exception de l'Australie, ont ouvert leurs marchés au commerce allemand; en Amérique du Sud le monopole des Etats-Uni est devenu inefficace; aux Indes les Anglais n'arrivent pas imposer de sérieuses restrictions d'importation et Berlin voit journellement arriver des commerçants étrangers qui font des achats et des commandes très importantes. Cette expansion industrielle et commerciale de l'Allemagne, conséquence de la baisse du mark, n'a pas échappé aux Alliés; il peut être intéressant d'examiner les mesures que ceux-ci ont pris dans la récente Conférence de Paris pour sauvegarder leurs intérêts économiques et financiers.

Il est permis de discuter si les 226 milliards marcs or réclamés à l'Allemagne dans un délai de 42 ans constituent une mesure saine et prudente; les conséqnences d'une pareille décision sont si intimément liées à la politique que nous n'avons pas à les examiner ici. Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est la fixation d'une augmentation de 12% sur l'exportation allemande.

Tant que l'Allemagne subissait le premier contre-coup de sa guerre malheureuse, la baisse formidable de l'argent allemand n'était au point de vue des principaux pays producteurs, qu'un facteur de seconde importance. Mais aujourd'hui que l'Allemagne peut, grâce à sa tranquillité intérieure et à sa navigation protégée par l'Amérique reprendre son activité exportatrice, la situation du mark est pour l'industrie allemande positivement reconstructive. Le «dumping» indirect que pratique l'Allemagne a suscité les légitimes protestations de plusieurs pays, notamment de la Suisse et de la Grande-Bretagne. Et malgré toute la sympathie que l'on voudrait accorder à la jeune république allemande l'application des mesures énergiques devient nécessaire là où les intérêts généraux de la majorité sont gravement compromis. Et cela d'autant plus que ce ne sont pas les consommateurs qui profitent du bon marché des marchandises allemandes; ce sont les commerçants intermédiaires et détaillistes qui empochent tout le bénéfice et menacent de former de nouveau une petite clique de profiteurs semblables aux accapareurs de jadis.

Il est vrai que le gouvernement allemand a essayé de prélever lui-même une augmentation sur les exportations; cette mesure était cependant destinée à l'inefficacité, car, à prix égal, le marché mondial toujours encore influencé par les sympathies de guerre ne donnait en aucun cas la préférence à la marchandise allemande. La décision de la Conférence de Paris de grever l'exportation allemande d'une taxe de 12% est donc des plus heureuses. Toutefois le bon fonctionnement de cette mesure dépend de certaines conditions. Il s'agit de trouver un système d'application susceptible de suivre de près les fluctuations constantes des valeurs allemandes. D'autre part, ce contrôle de l'exportation doit se faire minutieusement sans cependant entraîner des chicanes pour l'activité économique allemande qui risquerait d'être trop vite découragée. Enfin, la disposition suivant laquelle cette augmentation d'exportation sera maintenue pendant 42 ans nous paraît un peu exagérée et pourra être révisée quand l'Allemagne aura fait la preuve de son bon vouloir. Mais voilà l'éternelle pierre d'achoppement: tant que règne la mauvaise foi d'un côté et la méfiance de l'autre un accord, politique ou économique, est lié à des difficultés presque insurmontables.

Chronique des Associations patronales

Soleure. — U. S. U. M.

Le 28 février écoulé a eu lieu à Soleure l'assemblée générale annuelle de l'Association des fabricants d'horlogerie, de vis, de machines et branches annexes du canton de Soleure.

Il résulte du rapport annuel présenté que le nombre des membres de l'association a passé de 65 à 76. Les comptes et le budget ont été adoptés, ainsi que le compte rendu financier de la caisse de chômage. Le comité actuel avec comme président M. le Colonnel A. Obrecht a été réélu pour une nouvelle période de deux ans. M. le Dr Dübi, directeur des Usines Sphynx, à Soleure, a été nommé au comité, en remplacement de M. J.-B. Bourquard, démissionnaire. Il a été réservé au groupe Longeau un siège au comité; le soin est laissé à ce groupe de désigner le titulaire à ce poste.

D'après la discussion générale qui eut lieu, on constate une aggravation notable de la crise et qu'il y a lieu de s'attendre à de nouvelles mesures de restriction ou même à la fermeture complète des usines. La procédure rigoureuse du département cantonal soleurois de l'industrie à l'égard des fabricants de Granges, dans la question de l'assistance-chômage, a suscité une désapprobation unanime.

Commerce extérieur

Le commerce suisse en 1920.

Le rapport annuel de la statistique suisse pour le commerce donne les résultats suivants pour l'année 1920: importations, 4.242.600.871 fr. (1919: 3.533.385.683 fr.); exportations: 3.277.114.171 fr. (1919: 3.298.087.747 fr.).

Les importations se sont chiffrées à 3.200.000.000 fr. pendant les trois premiers trimestres. Cette progression s'est maintenue au cours du dernier trimestre, de sorte que les importations sont arrivées au total de 4.250.000.000 fr., contre 3 milliards 500.000.000 fr. en 1919. 2.400.000.000 fr. dans les années de 1916 à 1918, et pas tout à fait deux milliards dans les deux dernières années d'avant-guerre.

En opposition à la continuelle progression des importations, l'exportation a atteint son point maximum en 1919, point qu'elle n'a pu maintenir. L'énorme augmentation de un milliard 214 millions à un milliard 765 millions dans le premier semestre, soit 551 millions, a passé par contre, dans le deuxième semestre, de 2.084.000.000 fr. à un milliard 512 millions par rapport à l'année 1919. L'année 1920 indique, en rapport avec l'année 1919, un recul de 21 millions de francs. Il ne faut pas se dissimuler que la période pendant laquelle la Suisse exportait pour trois milliards de francs semble passée pour le moment.

Ce résultat favorable a été uniquement dû aux conjonctures de l'après-guerre, du printemps 1919 à l'été 1920, qui a rendu possible que le chiffre trimestriel dépassât un milliard, alors que dans les meilleures années précédentes d'avant-guerre il ne représentait que le tiers et pendant la période de guerre la moitié jusqu'au deux tiers de ce chiffre.

Espagne. — Traité de commerce.

On mande de Madrid à Havas que le Conseil de Cabinet espagnol a décidé de déférer au désir de la Suisse et de *prolonger d'un mois* le traité de commerce hispano-suisse venant à échéance le 20 mars courant.

Chronique financière et fiscale

Union de Banques suisses.

Dans sa séance du 24 février 1921, le Conseil d'administration de l'Union de Banques suisses a arrêté le bilan et le compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1920.

Nous donnons ci-après les chiffres de ce dernier compte, ainsi que ceux concernant l'exercice précédent:

	1920	1919
	Fr.	Fr.
Solde de l'exercice précédent	578.920,55	394.955,63
Intérêts	4.283.355.08	4.889.965,03
Produit du portefeuille	9.951.392,92	6.835.135,60
Produit des commissions	6.355.739,56	5.620.539,43
Bénéfices sur titres et syndicats (après déduction d'un intérêt moyen de 5%	246.392,59	206.146.21
	21.415.800,70	17.946.741.90
A déduire:		
Frais généraux	9.993.266,51	7.028.954,50
Impôts et droit de timbre	1.881.552,43	1.768.304,64
Versement de primes à la caisse de pensions	351.759,55	331.425,—
Amortissements sur débiteurs	952.340,85	980.431,69
Amortissements s. bâtiments de la Banque et frais d'installation	1.012.625.45	688.164 88
	14.191.544,79	10.797.280,71
Bénéfice net	7.224.255,91	7.149.461,19

dont le Conseil d'administration propose la répartition comme suit:

Paiement d'un dividende de 8% sur le capital-actions de fr. 70.000.000 (en 1919, 8% sur fr. 60.000.000)	5.600.000,—	4.800.000,—
Versement au fonds de réserve	500.000,—	—
Dotation à la caisse de pensions	500.000,—	1.500.000,—
Tantièmes au Conseil d'administration et aux Commissions locales	317.440,26	270.540,64
Solde reporté à compte nouveau	306.815,65	578.920.55
	7.224.255,91	7.149.461,19

Sous réserve de ratification de la proposition du Conseil d'administration par l'assemblée générale et si l'on tient compte du produit des intérêts de l'exercice écoulé, du versement des primes par la Banque et de la dotation extraordinaire de fr. 500.000, le fonds de la Caisse de pensions s'élèvera à fr. 5.821.000 contre fr. 4.826.000 à la fin de 1919. Le Fonds de réserve atteindra fr. 15 millions 500.000 contre fr. 15.000.000 l'année précédente.

Danemark.
Taxe de 12 % sur les produits allemands.

On mande de Copenhague :

Le gouvernement danois vient de décider que les exportations allemandes seraient frappées d'un droit de 12 %.

Cette mesure est accueillie avec beaucoup de faveur par l'opinion publique et principalement par les milieux commerciaux danois et scandinaves. En effet, la crise économique dont souffre actuellement le Danemark est très grande. Il y a près de 60.000 chômeurs. Ce chômage est dû en grande partie à la concurrence allemande, qui est favorisée encore par le cours du change qui est très bas et aussi par le taux excessif des salaires.

Hongrie. — Banque « Mercur ».

L'*Information* annonce que la banque hongroise « Mercur » a suspendu ses paiements. L'actif se solde par 26 millions de couronnes contre 36 millions de passif.

Yougoslavie. — Nouveau régime monétaire.

Les journaux annoncent qu'un nouveau règlement concernant les monnaies et devises étrangères sera présenté au Conseil des ministres pour entrer en vigueur au mois d'avril prochain. Ce règlement modifiera radicalement le régime actuel.

Il autorisera l'entrée et la sortie des devises étrangères, exception faite pour les pièces et le papier-monnaie des Etats-Unis. L'achat des monnaies deviendra libre, sans autorisation spéciale pour les besoins du commerce d'exportation.

Chronique des métaux et diamants

Marché de l'or et des diamants.

La situation des mines ne se prête guère à une reprise et les avis reçus de Londres sont de nature à faire réfléchir la spéculation. Dans les milieux anglais on craint une nouvelle baisse, plus ou moins prochaine, du prix de l'or et, par conséquent, la disparition d'un certain nombre de compagnies exploitantes. Dans une circulaire qu'ils viennent de publier à ce propos, MM. Samuel Montagu, dont on connait la compétence en ce qui concerne les chóses du Rand, estiment que si le prix de l'or revient à 100 sh. l'once, — il vaut environ 106 sh. actuellement, — 16 mines seront obligées de fermer. A 90 sh. 26 Sociétés devront arrêter leur exploitation et si, enfin, le métal précieux revient à son prix normal de 85 sh. l'once, 31 compagnies devront disparaître et 32.000 ouvriers européens seront réduits au chômage. On voit que les perspectives sont peu encourageantes.

Il en est de même pour l'industrie diamantaire. Les affaires sont inexistantes et les compagnies n'arrivent plus à vendre, même une infime partie de leur production. Les bruits les plus pessimistes continuent donc de circuler, et l'on annonce déjà que certaines sociétés licencient bon nombre de leurs ouvriers, alors que d'autres ferment quelques-unes de leurs mines.

Chronique du travail

Le chômage en France.

(Communication de la Légation de Suisse à Paris.)

Ses caractères. Le caractère essentiel de la crise est d'être une manifestation de la sous-consommation. Différentes causes précises lui ont été attribuées, telles que l'inflation fiduciaire, l'action du change, la journée de huit heures, la hausse des salaires, mais si ces faits réunis ont pu exercer une certaine influence, aucun n'est susceptible d'être considéré comme cause prépondérante. D'autres pays pour lesquels ces facteurs n'ont pas existé ont aussi été atteints, en effet, par la crise. L'arrêt brusque de la hausse excessive des prix mondiaux de gros a incité, partout, l'acheteur à restreindre les achats dans l'attente d'une baisse des prix de détail qui n'est pas venue. Le stock a vite fait son apparition et a été immédiatement suivi d'un ralentissement du travail. En ce qui concerne le marché intérieur, la meilleure démonstration du phénomène résulte des opérations faites par les caisses d'épargne urbaines et rurales. Il en ressort, en effet, qu'en pleine crise de chômage les dépôts effectués depuis le 1er janvier 1921 vont croissant et dépassent considérablement les dépôts effectués pendant la période correspondante en 1920.

D'une part, par conséquent, les exportations sont en retrait par suite de la crise mondiale et, d'autre part, le marché intérieur souffre du fait que le consommateur se restreint.

Ses effets. Géographiquement, la crise sévit plus particulièrement à Paris, dans les centres industriels du nord-est, à Limoges et dans la région industrielle de Lyon-Marseille. Classées selon l'intensité du chômage, les industries les plus menacées sont la chaussure, la confection, les automobiles, tous les textiles, la ganterie, la verrerie, les articles de Paris, le meuble, le papier et la porcelaine.

On estimait, le 10 février 1921, à 150.000 le nombre des chômeurs totaux en France. La courbe part de 800 chômeurs secourus officiellement en mai 1920, pour s'élever rapidement à 30.000 en décembre. La marche ascendante continue à l'heure qu'il est (55.000 au 20 février).

En 1919, la dépense totale des secours de chômage avait atteint, pour Paris, 34,2 millions. En 1920 elle ne fut que de 3 millions ; elle atteint à l'heure qu'il est le chiffre considérable de 4 millions par mois.

Organisation des fonds de chômage. Il y a actuellement 7 fonds départementaux et 65 fonds municipaux qui fonctionnent, sans compter, naturellement, toutes les caisses de secours privées. La loi d'organisation prévoit que dans la règle l'état participe pour le 1/3. En avril 1919, lors de la grande crise qui suivit la conclusion de l'armistice, l'état porta à 75 % la subvention qui fut ensuite et progressivement ramenée au 33 % prévu par la loi. Le Gouvernement propose, à l'heure actuelle, de reporter à 50 % sa subvention.

Le chômeur célibataire touche en moyenne fr. 2.25 par jour (fr. 2.75 à Paris). Cette indemnité est variable et proportionnelle aux charges de famille. Le maximum est de 6 fr. par jour. Il en résulte que l'indemnité est bien inférieure à celle dont bénéficient les chômeurs en Suisse.

Réduction des salaires. La tendance à une réduction des salaire se manifeste dans presque toutes les industries ; il y est fait, naturellement, opposition dans beaucoup de cas et des grèves, vite conjurées d'ailleurs, ont éclaté en divers endroits. Les usines Clément Bayard, par exemple, ont décidé, après en avoir dûment averti les ouvriers, de réduire de 20 % les salaires et cela en deux étapes : 10 % au 1er février et 10 % au 15 mars. Une tentative de grève après l'acceptation par le personnel de ces réductions vient d'échouer et le travail a repris normalement.

Registre du commerce

Enregistrements :

22/II/21. — *Jakob Ballensberger* (de Winterthour), atelier pour outils de précision, Illnau (Zurich).

22/II/21. — *Martin Blum* (M. B.-Grumbach, de Balm, Soleure), achat et vente d'or et d'argent, Schweizergasse 43, Bâle.

23/II/21. — *Philippe de Pietro* (de Santa-Domenica, Grisons), horlogerie, bijouterie, objets d'art, rue Léopold Robert 70, La Chaux-de-Fonds.

Modifications.

15/II/21. — La soc. n. coll. « Guy-Robert & Cie., successeurs de Fritz Guy, Fabrique Musette », à La Chaux-de-Fonds, horlogerie, a modifié sa raison sociale en celle de *Guy-Robert & Co., successeurs de Fritz Guy*, et son genre de commerce qui est dorénavant : fabr. d'horlogerie, achat et vente.

18/II/21. — Franz Kofmehl est sorti de la soc. n. coll. « Zberen & Cie. », fabr. de balanciers, à Bienne. La maison modifie sa raison en celle de *Zberen & Vogel*.

21/II/21. — La soc. act. « Sila A. G. Uhrwerkfabrik Solothurn (Sila S. A., Fabrique d'ébauches, Soleure — Sila Watch Ltd », à Soleure, a modifié sa raison en celle de « Uhrwerkfabrik A. G. Solothurn ». L'assemblée générale du 10 janvier a décidé la dissolution de la société ; la liquidation s'opère par Otto Haefeli, de Granges, sous la raison *Uhrwerkfabrik A. G. Solothurn en liq.*

Radiations :

21/II/21. — *Société des fabricants de boites métal et acier*, St-Imier.

22/II/21. — *Union, Goldschalenfabrik Martin Blum*, Bâle.

23/II/21. — *John Huguenin*, fabr. et commerce d'objets en aluminium, Plainpalais

COTES

Métaux précieux (4 mars 1921) :

Argent fin en grenailles	fr. 144.—	le kilo
Or fin, pour monteurs de boites	» 3800.—	»
» laminé pour doreurs	» 3975.—	»
Platine ouvré	» 16 50	le gr.
Change sur Paris	fr. 42 90	

Diamants bruts (2 mars 1921)

Eclats diamant pur	fr. 22,15 à fr. 22,45	le karat
Boart extra dur	» 23,35 » » 23,65	»
Poudre de diamant bruteur	» 2,50 » » —,—	»

Marché calme.

(*Cote privée de la maison Lucien Baszanger, Genève.*

Métaux (Bourse de Londres) :

	Comptant		A terme	
	28 févr	1er mars	28 févr	1er mars
Cuivre, Standard	68 3/8	68 3/8	67 3/8	67 7/8
» électrolyt.	73 —	73 —	75 —	74 1/2
Etain	159 3/4	158 1/2	163 3/4	162 1/4
Plomb	17 1/2	17 1/2	18 1/6	18 1/4
Zinc	23 3/4	23 3/4	24 1/2	24 3/4
Argent métal	33 —	32 1/2	32 1/2	32 —
Or	106/6	105/10	—	—

Argent métal	26 févr.	28 févr.	1er mars	2 mars
Bourse New-York	54 3/4	56 1/4	55 3/4	54 —
Bourse Paris	280	280	280	280

Escompte et change

	Parité en francs suisses		Escompte %	Demande	Offre
Suisse			5 à 5 1/2	—	—
France	100 fr.	100.—	6	42.90	43.90
Londres	1 liv. st.	25.22	7	23.15	23 55
New-York	1 dollar	5.18	6	5.782	6.182
Canada	1 dollar	5.18	—	—	—
Bruxelles	100 fr.	100.—	5 1/2	44.25	45.25
Italie	100 lires	100.—	6	21.70	22 10
Espagne	100 pesetas	100.—	6	82 75	83 75
Lisbonne	100 Escudos	560.—	5 1/2	—	—
Amsterdam	100 florins	208.32	4 1/2	205.—	206.—
Allemagne	100 Marks	123.45	5	9.362	9.762
Vienne (anc.)		—	—	—	—
» (nouv.)	100 Cour.	105.—	5	1.082	1.482
Budapest	100 Cour.	105 —	5	1.175	1.575
Prague	100 Cour.	105.—	5	7.325	7.725
Pétrograde	100 Roubl.	266.67	—	1.55	1.55
Stockholm	100 Cr. sk.	138.89	7 1/2	133.—	134.—
Christiania	100 »	138.89	7	99.50	100.50
Copenhague	100 »	138.89	7	103.50	104.50
Sofia	100 Leva	100.—	6 1/2	6.80	7.20
Bucarest	100 Lei	100.—	6	7.90	8.30
Belgrade	100 Dinars	100.—	—	16.—	20.—
Athènes	100 drachm.	100 —	6 1/2	—	—
Varsovie	100 Mks pol.	123.46	6	0.45	0.85
Helsingsfors	100 Mks finl.	100.—	9	20.—	22.—
Buenos-Aires	100 Pesos	220.—	—	200.—	220.—
Rio de Janeiro	100 Milreis	165.—	—	80.—	100.—
Bombay	100 Roupies	252.—	—	140.—	160.—
Yokohama	100 Yens	258.—	8	280.—	300.—

Contrôle fédéral des boîtes de montres d'or, d'argent et de platine

Poinçonnement du mois de Février

Bureaux	Boîtes platine		Boîtes de montres or		Boîtes de montres argent		Totaux Février		Totaux Janv.-Février	
	1920	1921	1920	1921	1920	1921	1920	1921	1920	1921
1. Bienne	—	—	3.335	478	18.886	7.580	22.221	8.058	41.096	14.341
2. Chx-de-Fds	348	109	71.007	24.352	611	2.258	71.966	26.719	137.318	47.548
3. Delémont	—	—	1 350	308	7.016	5.142	8.366	5.450	17.102	10.318
4. Fleurier	—	—	480	492	5.225	2.567	5.705	3.059	7.862	5.952
5. Genève	386	152	4.633	2.008	30.233	6.859	35.252	9.019	69.589	13.906
6. Granges	—	—	771	63	37.656	12.466	28.427	12.529	59.504	18.806
7. Locle	—	—	8.779	3.183	8.174	3.002	16.953	6.185	32.936	12.450
8. Neuchâtel	—	—	817	221	4.304	7.391	5.121	7.612	11.523	13.096
9. Noirmont	25	—	2.245	236	15.434	5.127	17.704	5.363	35.414	12.480
10. Porrentruy	—	—	—	—	11.583	508	11.583	508	24.997	1.966
11. St-Imier	—	1	5.822	1.806	16.370	3.696	22.192	5.503	42.605	8.532
12. Schaffhouse	—	—	—	—	1.398	394	1.399	394	2.416	394
13. Tramelan	—	—	—	—	22.311	2.312	22.301	2.312	40.844	3.891
Total	760	262	99.239	33.147*	169.191	59.302	269.190	92.711	523.206	163.680
Différence 1921	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
» 1920	—	498	—	66.092	—	109.889	—	176.479	—	359.526

* Dont 1.751 **boîtes or à bas titres** contremarquées.

MONTRES POUR AUTOMOBILES

EN TOUS GENRES ET TOUS SYSTÈMES

Mouvements ancre 8 jours, cadrans émail ou métal avec ou sans seconde sur 6 heures

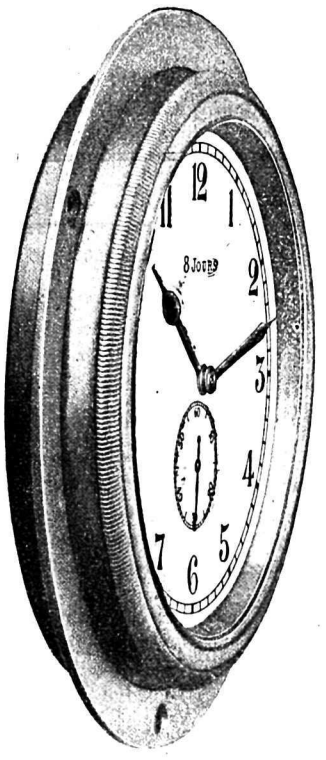

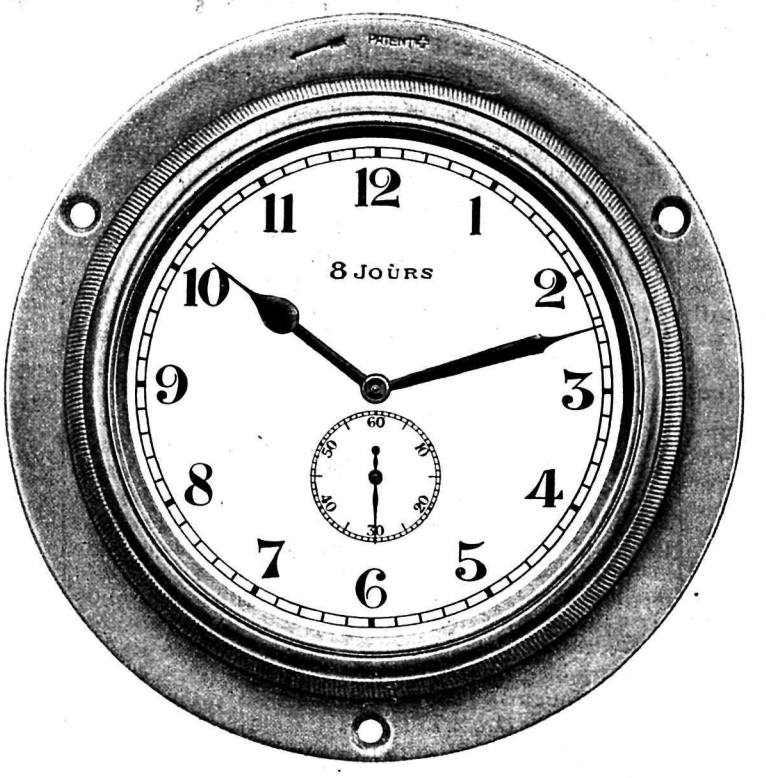

No. 2247. — Grandeur naturelle.

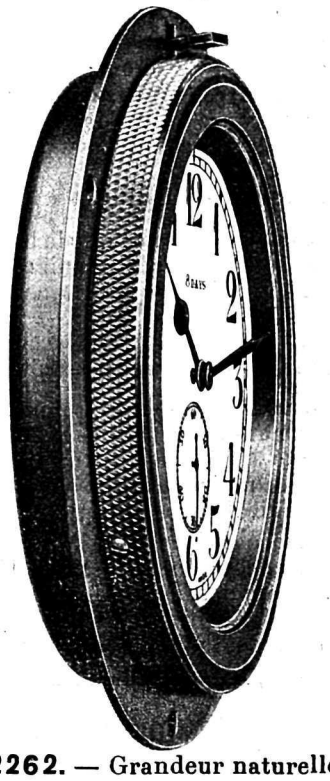

No. 2262. — Grandeur naturelle.

SCHILD & Cie

Fabricants spécialistes

de montres 8 jours

pour automobiles.

La Chaux-de-Fonds

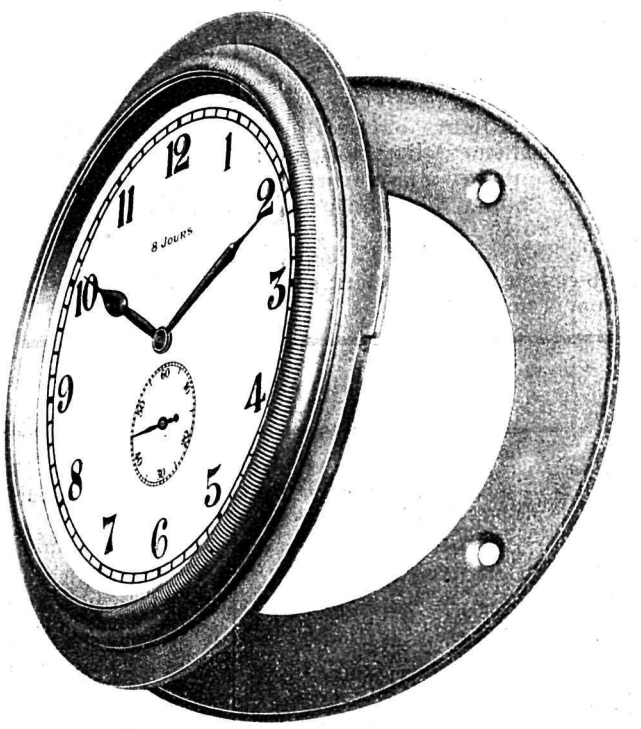

No. 2264. — Grandeur naturelle.

Grande production

journalière

permettant d'assurer

l'exécution rapide

de commandes

importantes.

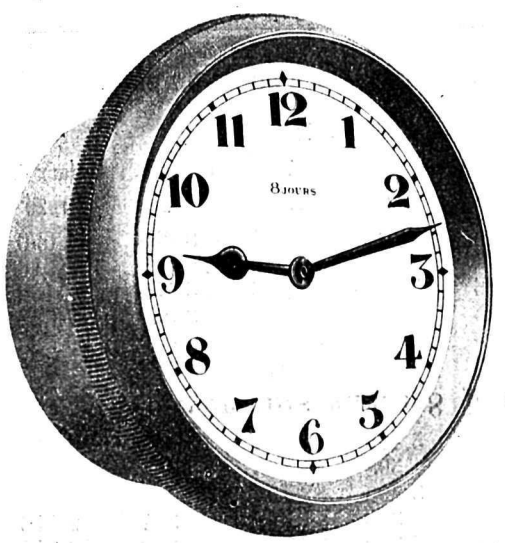

No. 2253. — Grandeur naturelle.

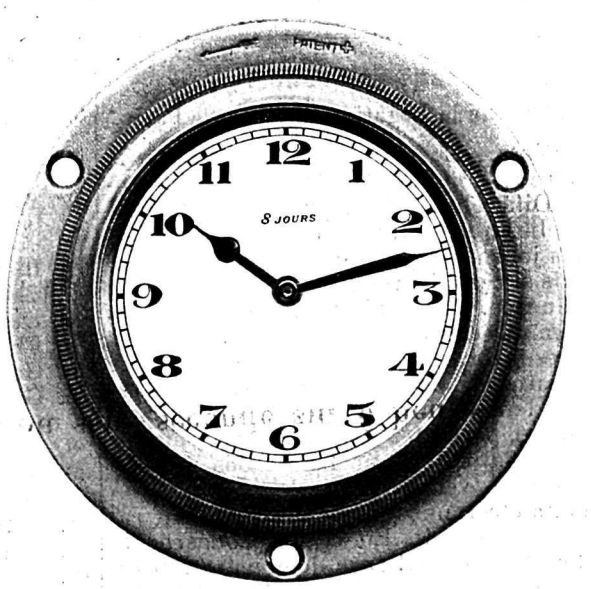

No. 2248. — Grandeur naturelle.

Spécialités: Remontages et mises à l'heure par la lunette, nouveaux systèmes brevetés.

Tous les genres ROSKOPF

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S. A.

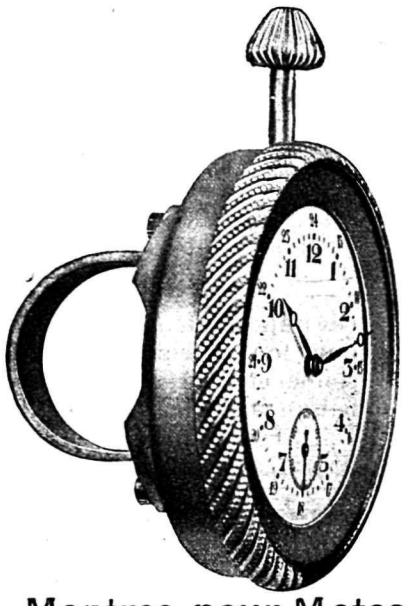

Montres pour Motos

Tous les genres ROSKOPF

Tous les genres ROSKOPF

A. AUBRY-GOSTELY

LA CHAUX-DE-FONDS

Montres pour Automobiles

3171 en tous genres **Téléphone 2294**

BREVET +

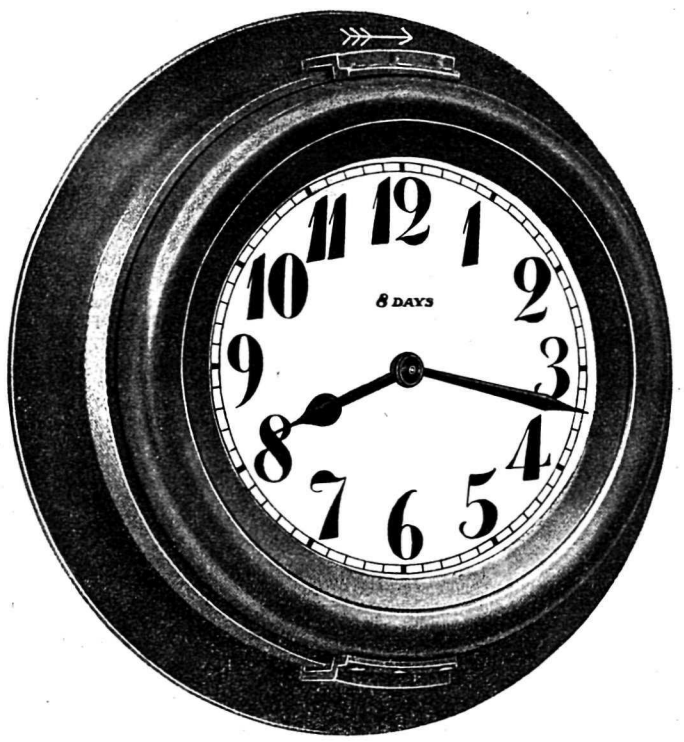

Mouvements ancre 8 jours

Longs et courts ressorts

Grandeur naturelle d'étui nickelé.

Remontage et mise à l'heure par la bague de lunette.

Seul fabricant livrant le modèle ci-dessus

BANQUE FÉDÉRALE

Société anonyme fondée en 1861

LA CHAUX-DE-FONDS

Nous émettons actuellement des

Bons de Dépôt de notre banque

5 1/2 de 1 à 3 ans

Titres nominatifs ou au porteur, au gré du preneur, en coupures de Fr. 500.— et multiples, munis de coupons semestriels.

Timbre fédéral à notre charge.

Location de compartiments de Coffres-fort, pour la garde de Valeurs, Documents, Bijoux, Argenterie, etc. 1308

Installation de tout premier ordre.

La Fabrique „Fortis"

Vogt & Cie S. A., à Granges

a le plaisir d'informer sa bonne et fidèle clientèle qu'elle est actuellement en mesure de livrer le

mouv. 6 3/4 l. rectangulaire

dans les mêmes conditions de bienfacture qui lui ont valu la juste renommmée dont jouissent tous ses produits.

Toujours en fabrication :

mouv. ancre 8 3/4, 9 3/4, 10 1/2, 11 et 13 l. ancre.

Calibres particuliers et de très bon goût.

Echantillons à disposition. 1316

Mademoiselle

de 19 ans, de la Suisse allemande, parlant le français parfaitement, au courant de la comptabilité américaine, ayant également fait le service des rhabillages et protêts, connaissant tous les travaux de bureau, cherche place pour le premier avril ou époque à convenir.

Faire offres sous chiffre **E 437 Sn à Publicitas S. A., Soleure.** 1315

Porte-Echappements

tous genres, sont fournis par fabrique bien installée. Prix avantageux.

S'adresser sous chiffres **X 1415 U à Publicitas S. A., Bienne.** 1303

On cherche à acheter d'occasion

1 machine à fraiser

les places de charnières et pendants. 1311

Offres s. chiffres **P 5226 J à Publicitas S. A., St-Imier.**

Atelier de pierristes

pouvant fournir en temps ordinaire 40.000 tournages par mois, dans glaces bon courant et soigné, désire entrer en relations avec un patron fabriquant les pierres fines.

Offres sous **J 1042 L à Publicitas S. A., Lausanne.** 1302

HORLOGER

disposant des meilleures références, pouvant fournir garantie ou s'intéresser, désire trouver situation d'avenir ou représentation d'une fabrique d'horlogerie de marque soignée et réputée. Bonnes conditions.

Offres s. chiffre **H 52526 X à Publicitas S. A., Genève.** 1301

Disponible

pour de suite, quelques grosses en :

11 lig. argent gall., cuvette argent, 10 pierres.

11 lig. calottes métal niel, lunettes illlusion, à anses, 6 pierres.

Qualité garantie.

Demandez offres sous chiffre **D 435 Sn à Publicitas S. A., Soleure.** 1310

A vendre

différentes marchandises pour l'Allemagne, avec contingent.

S'adresser sous chiffres **G 1430 U à PUBLICITAS S. A., Bienne.** 1318

On offre

très forte quantité de

mouvements ancre 10 1/2 lig.

15 rubis, avec marque américaine. Prix extra avantageux. Marche et réglage garantis.

S'adresser sous chiffres **F 1429 U à Publicitas S. A., Bienne.** 1317

Machines

à tailler les pignons

2 machines automatiques à tailler les pignons, modèle Bechler, à double fraise, pouvant tailler 2 pignons à la fois. Machines neuves, sortant d'Usine, sont à vendre pour cause de double emploi.

Ecrire s. chiffres **P 21239 C à PUBLICITAS S. A., Chaux-de-Fonds.** 1319

ACIERS POUR BOITES

et toutes pièces découpées ou embouties

METALLURGIE S. A., PAYERNE.

USINE DE LAMINAGE 1246

NOUVEAUTÉS

7 3/4 lig. **Optima** *16 1/4 lig.*

LA MONTRE LA PLUS PRÉCISE

LA PLUS ÉLÉGANTE LA PLUS AVANTAGEUSE

1160 Demandez prix et échantillons.

Fabrique OPTIMA S. A., Granges (Soleure)

BUREAU-REVISION

Comptabilités. — Inventaires. — Expertises.

Recherches. — Consultations.

Missions de confiance.

Gérances d'Immeubles, de Propriétés et de Fortunes.

Remises de Commerces.

S'adresser **Case postale N° 6643, Neuchâtel.** 1285

ON CHERCHE A ACHETER 1297

mouvements et calottes 8 3/4'''

14 kt. rondes, aux meilleures conditions.

Pressant. Offres avec indications de prix sous chiffres **Z415 Sn** à **Publicitas S. A., Soleure.**

---

6 1/2 lig. mouvements ovales,
6 3/4 lig. mouvements rectangles,

16 et 17 rubis, qualité garantie. 1203

Demandez nos offres sous chiffres **V 1412 U** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.**

A vendre à prix très avantageux

mouvements 10 1/2'''

ancre 15 rubis, vue, avec ou sans marques américaines, qualité absolument garantie.

Offres s. chiffres **X 411 Sn** à **Publicitas S. A., Soleure.** 1300

A vendre

quelques **tours d'outilleur s. établi** « Bühlmann & Simonet », ainsi que « Mikron » avec tous les accessoires.

En outre, un **étau-limeur,** coulisse 450 mm., une **fraiseuse universelle,** 1050 × 300, avec appareil diviseur universel et appareil à fraiser vertical. — Tours et machines sont en parfait état et à vendre avantageusement.

S'adresser sous chiffres **C 431 Sn à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.** 1312

Les Aciers Poldi

sont actuellement en stock permanent aux mêmes conditions qu'aux dépôts de Genève et Zurich, chez

CAMILLE HARDER,

Tél. 2.31. Machines-outils, 1306

CHAUX - DE - FONDS.

COMMERÇANT

26 ans, désirant se rendre en **ANGLETERRE**, possédant le **français** et l'**espagnol**, ayant de solides connaissances de l'anglais et de l'allemand, comptable, sténo-dactylographe, bonne culture générale, **accepterait emploi** dans maison établie là-bas, horlogerie ou autre branche.

Références. Discrétion assurée.

Adresser offres sous chiffres **P 5220 J à Publicitas S. A., St-Imier.** 1299

A vendre

pour cause de départ, en bloc ou séparément,

Fabrication d'aiguilles de montres

en pleine prospérité, sans chômage actuellement, outillage en parfait état, clientèle de premier ordre.

Fabrique moderne, construction récente pour 40 ouvriers. **Terrains** comprenant parc, situation unique, arbres centenaires.

Offres sous chiffre **P 21221 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.** 1305

ATTENTION !

Fabrique d'horlogerie, faisant ses ébauches, cherche à entrer en relations avec maison importante bien introduite à l'étranger pour la livraison régulière de

mouvements 10 1/2, 9 3/4 et 8 3/4 lig. ancre.

Prix avantageux. On s'engagerait éventuellement par contrat.

S'adresser sous chiffres **Y 1416 U** à **Publicitas S. A., Bienne.** 1309

On offre

Mouvements 9 3/4 lig., 15 rubis scient.
» 10 1/2 » » lép. et sav.
» 11 » » » » »

à prix avantageux pour une bonne qualité. On se chargerait éventuellement de la mise en boîte.

Adresser offres sous chiffres **P 3230 T** à **Publicitas S. A., St-Imier.** 1314

OCCASION

A vendre différentes machines pour fabrication d'horlogerie, en parfait état, soit:

1 machine à fraiser, système pratique.
1 dite contourneuse, arbres sur billes.
1 balancier découpoir, vis de 60 mm.
1 machine à tailler. — 2 poinçonneuses.
1 forte cisaille à engrenage. — 1 tarraudeuse.
1 transmission, arbre de 30 mm, pâlins, poulies, renvois de plafond et d'établi, etc.

A la même adresse : 1 lot de contrepivots grenats faits à la roue (bon marché).

Ecrire à **J. ROCHAT,** Horlogerie,
1313 à l'**Abbaye** (Vallée de Joux).

Fabrique de fournitures d'horlogerie „L'AZUREA"

CELESTIN KONRAD, Moutier

- Téléphone 89 - 1076

Arbres de barillet, couronnes, noyaux, canons, piliers, pignons de remontoirs, décolletage de pignons de finissage ébauchés et avec pivots levés, chaussées percées outre sans contre-perçage, etc. — La maison est spécialement outillée pour la fabrication des arbres de barillet. Demandez échantillons et prix.

Fabricant de pierres soignées

Alyre THEURILLAT

Les Breuleux (Suisse)

Maison très recommandée

faisant tous les genres et qualités, spécialement les grandes moyennes, gouttes rouges et balanciers glacés et bombés, trous olivés.

Prix très avantageux. 1089

Demandez offres pour

ébauches et mouvements finis

en lép. et sav., 11, 12 et 13 lig., ancre.

Mouvements 13 lig., avec grande seconde au centre.

Mouvements 13 lig., à clef. Interchangeable, exécution soignée, cal. spéciaux.

Prix avantageux.

Faire offres sous chiffres **S 1186 U** à **Publicitas S. A., Bienne.** 1199

On demande

MOUVEMENTS

pour l'Amérique, 7 3/4, 8 3/4, 9 3/4 et 10 1/2 lig.

Faire offres avec prix et dessins pour séries sous chiffres **W 1294 U** à **Publicitas S. A., Bienne.**

Offres sans prix et dessins s'abstenir, ne pas envoyer de mouvements. 1230

A louer pour **tout de suite** à proximité de la gare, des

LOCAUX

pouvant servir de bureaux, de comptoir d'horlogerie ou de magasin. — Pour tous renseignements s'adresser à Me **Jacot Guillarmod,** notaire, **La Chaux-de-Fonds,** rue Léopold Robert 33. 1058

Employé

Jeune homme sachant très bien correspondre en français et en anglais

serait engagé

par importante fabrique d'horlogerie de Bienne pour tout de suite ou époque à convenir. Place stable et bien rétribuée. Candidat ayant déjà fait un stage dans l'horlogerie aurait préférence.

Adresser offres avec certificat à **Case postale N° 5351, Bienne.** 1290

TURQUIE

Fabricants ayant stocks à **Constantinople** et **Smyrne,** désirant les réaliser à de bonnes conditions, sont priés de donner leur adresse et tous détails nécessaires à **P 21206 C Publicitas S. A.,** à **La Chaux-de-Fonds.** 1291

Je suis toujours acheteur de

mouvements ancre

6, 6 1/2 lig. rectangulaires et ovales et 10 1/2 lig. ronds, et de mouvements 8 3/4, 9 et 9 3/4 lig cylindre et ancre.

Faire offres avec derniers prix sous chiffres **M 376 Sn,** à **Publicitas S. A., Soleure.** 1292

Sciages de Pierres

Le soussigné entreprendrait encore sciages de toutes spécialités. 1295

Ernest Liechti

Orpond 64 K, Bienne.

MÉCANICIEN

Monteur de boîtes

Ancien élève du Technicum du Locle, ayant plusieurs années de pratique, au courant des procédés modernes de fabrication, spécialiste sur les étampes et l'outillage de la boîte,

cherche emploi.

Ecrire sous chiffres **P5633Le à Publicitas, Le Locle.** 1237

Commerçant

35 ans, suisse, très routiné, connaissant l'allemand et bonnes connaissances d'espagnol, cherche place dans Fabrique ou Maison d'Exportation où il pourrait se créer une situation. — Connaissance de l'Horlogerie et des débouchés. — Serait éventuellement disposé à s'expatrier. — Bonnes références à disposition. 1249

Adresser offres sous chiffres **P 21157 C** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.**

BIENNE

Bon **horloger,** connaissant toutes les parties de l'horlogerie et ayant été pendant plusieurs années comme **visiteur-décotteur-retoucheur,** dans une des meilleures maisons à la Chaux-de-Fonds, **cherche engagement** sérieux, dans bonne maison à Bienne.

Faire offres s. chiffre **Bc 427 Sn** à **Publicitas S. A., Soleure.** 1298

A remettre

à de favorables conditions fabrique d'horloges électriques et fine mécanique, existant depuis plus de 50 ans, éventuellement on resterait intéressé pour une partie. 1273

Pour renseigner, s'adresser sous P 438 N à PUBLICITAS S. A., Bienne.

Directeur chef de fabrication

Horloger 1re force, connaissant à fond la montre ancre depuis 7''' ainsi que les différents rouages d'une fabrication moderne, cherche changement de situation pour époque à convenir 1250

Ecrire sous chiffres **P-21155-C à Publicifas S.A., La Chaux-de-Fonds**

Termineurs

pour 8 3/4 et 10 1/2 lig. ancre 9 et 10 1/2 lig. cyl., sont demandés.

Offres avec prix sous **P 21197 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.** 1284

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. **H. Frisch,** expert comptable, **Zurich, F. 21.** 1015

Pendulettes

On offre jolies pendulettes bois dur variés avec appliques bronze, bons mouvements, 13 rubis, à grandes secondes au centre, cadrans avec et sans radium. 1236

S'adresser sous **P 353 N** à **Publicitas, Chaux-de Fonds.**

Mouvements 8 3/4'''

sont livrés très avantageusement par comptoir bien organisé en 15, 16 et 17 pierres. Calibre réservé.

S'adresser sous chiffres **Z 1417 U à PUBLICITAS S. A., Bienne.** 1307